



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2022

**Liste des délibérations examinées en séance, qui remplace le compte-rendu des séances du conseil municipal à compter du 1^{er} juillet 2022
Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité**

N° ordre	Objet des délibérations	Décision
2022-10D01	Accord de principe sur la demande de garantie de prêts à contracter par l'OPAC dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble « le Cudrey »	Adoptée à la majorité (1 abstention : D SANTON)
2022-10D02	Convention de portage avec l'EPFL de l'OAP mairie – avenant financier n° 3	Adoptée à l'unanimité
2022-10D03	Transports scolaires : facturation de la prestation du transport scolaire de la pause méridienne par la communauté d'agglomération ARLYSERE à la Commune pour l'année 2021/2022	Adoptée à l'unanimité
2022-10D04	Vente de la parcelle communale cadastrée OF 2610 p à Monsieur Raphaël ARNAUD	Adoptée à l'unanimité
2022-10D05	Autorisation de signature de la convention entre la Commune de la Bathie et le CIAS ARLYSERE pour la mise à disposition d'une salle communale pour les activités du RPE (Relais Petite Enfance) et du secteur Jeunesse	Adoptée à l'unanimité
2022-10D06	Modification des règlements de cantine et de garderie à compter du 07 novembre 2022	Adoptée à l'unanimité
2022-10D07	Certification de la gestion durable de la forêt - renouvellement d'engagement à PEFC Auvergne Rhône-Alpes	Adoptée à l'unanimité